



Faculté de Droit et
de Science Politique
Aix-Marseille Université



MASTER PROFESSIONNEL

GOVERNANCE
ENVIRONNEMENTALE ET
SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE

EN ALTERNANCE



IDEEDD

L'INSTITUT ET SON ÉQUIPE

**Directrice de l'Institut
de droit de l'environnement
et du développement durable**

Virginie MERCIER
*Maître de conférences HDR
Aix-Marseille Université*

Directeurs de la formation

Arnaud LAMI
*Maître de conférences HDR
Aix-Marseille Université*

Stéphanie BRUNENGO
*Avocate, Médiatrice
Maître de conférences associé
Aix-Marseille Université*

Créé en 2002, l'**Institut de droit de l'environnement et de développement durable** (IDEDD) développe des activités de recherche et de formation spécialisées dans la protection de l'environnement.

Il s'est progressivement ancré sur une approche globale de l'éthique des affaires en inscrivant ses missions dans l'appréhension par le Droit des affaires du concept de développement durable. De nouvelles thématiques ont ainsi été investies, telles que la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), la finance durable, l'investissement socialement responsable (ISR), l'agriculture durable, mais également les liens entre santé et environnement.

*L'IDEDD propose deux formations universitaires diplômantes regroupant un programme LLM et destinées à finaliser la formation d'**étudiants de droit des affaires** et de **professionnels en formation continue** par une spécialisation en droit du développement durable à travers un **M2 Gouvernance environnementale et sociétale de l'entreprise (GESE)**, en alternance, et un diplôme universitaire (DESU) « **Responsabilité sociétale des entreprises** ».*

Dans le domaine de la recherche, l'Institut appréhende le droit des affaires sous le prisme du développement durable et s'intéresse, plus précisément, au droit civil de la responsabilité, au droit des contrats, au droit de la construction, au droit des sociétés (RSE, reporting extra-financier, responsabilité des dirigeants), au droit financier (finance durable, ISR, obligations vertes, financement participatif), ainsi qu'aux mécanismes juridiques permettant de concilier efficacité économique et préservation de l'intérêt général et plus particulièrement la protection de l'intérêt environnemental.

*La direction et la communauté des enseignants de l'IDEDD ont à cœur de faire vivre dans leur pédagogie des valeurs **humaines** telles le respect, la confiance, l'écoute, la bienveillance et l'exigence dans l'acquisition et le partage des savoirs.*

L'alternance

L'ALTERNANCE est un tremplin pour l'emploi. Elle facilite l'insertion professionnelle des alternants par sa double vertu d'acquisition de connaissances universitaires et d'expérience en entreprise. L'alternance permet ainsi la capitalisation de compétences débouchant sur une employabilité immédiate. L'entreprise participe ainsi à la formation des jeunes et transmet son savoir-faire pour une meilleure insertion professionnelle.

PÉRIODE DE PRÉ-RECRUTEMENT À MOINDRE COÛT ET À MOINDRE RISQUE.

Un contrat d'alternance offre une période d'essai d'un an, nettement plus longue que celle d'un employé recruté traditionnellement. **Au bout d'un an, l'entreprise est libre de ne pas embaucher l'alternant** à la fin du contrat ou, en cas d'embauche, un CDD ou CDI peut-être conclu (avec une période d'essai).

L'alternance coûte moins cher que les services d'un cabinet de recrutement ou l'intérim et est moins « hasardeux » car la personne a évolué dans l'entreprise pendant au moins une année.

APPORT DE SAVOIRS NOUVEAUX POUR L'ENTREPRISE.

L'alternance permet de répondre aux besoins évolutifs des entreprises et l'alternant apporte un savoir nouveau à l'entreprise.

En outre, l'alternant favorise le rapprochement de l'entreprise avec l'Université, grâce aux visites du tuteur et à la réalisation de son sujet.

L'alternant peut enfin soumettre des problèmes techniques spécifiques à l'IDEDD et aux professeurs experts dans leurs domaines et favoriser la mise en place de projets de recherche afin d'apporter des solutions aux problèmes qui se posent à l'entreprise.

Le contrat d'apprentissage est un **contrat type d'une durée déterminée d'un an** dont le déroulement coïncide avec la formation.

Pendant cette période, l'apprenti est un salarié en formation de l'entreprise, pendant environ 50% du temps de travail. Les cours restent néanmoins obligatoires.

Il concerne les jeunes âgés de **16 à 29 ans révolus**.

Le contrat d'apprentissage permet aux alternants d'acquérir une qualification correspondant **aux besoins de l'entreprise**.

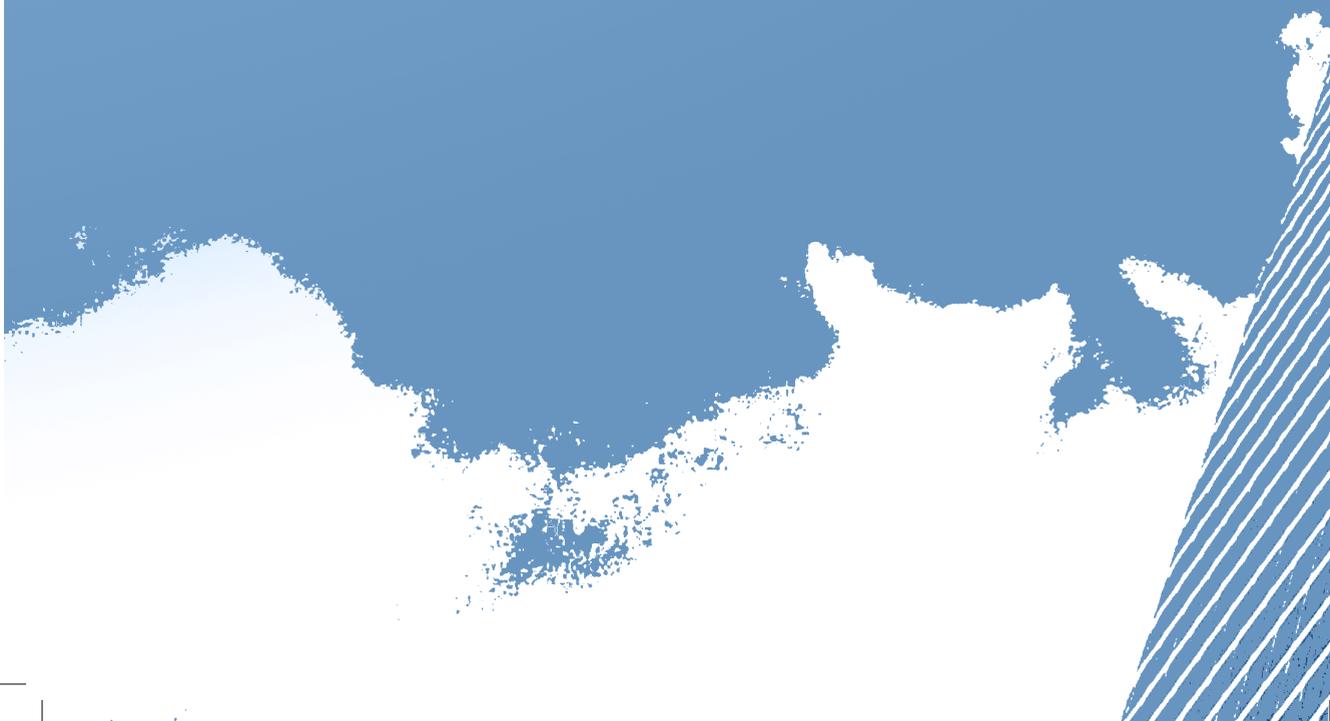
C'est un contrat comprenant quatre partenaires :

- L'apprenti
- L'entreprise
- Le Centre de Formation des Apprentis (CFA) qui atteste de l'inscription de l'apprenti
- L'Université d'Aix-Marseille qui dispense les enseignements de la formation

L'apprentissage est une filière de formation initiale dispensée **en alternance** entre l'entreprise et le CFA Epure Méditerranée dont les cours se déroulent à l'Université d'Aix-Marseille.

Elle débouche sur un diplôme d'Etat de MASTER.

CFA EPURE MEDITERRANEE



LE CFA EPURE MEDITERRANEE Centre de Formation des Apprentis, est un organisme gestionnaire, financier et administratif dont la mission est de promouvoir et de développer la formation d'alternants universitaires.

Il a pour objectifs de :

- **créer** un lieu de rencontre privilégié entre les branches professionnelles et les universités de la région PACA,
- **harmoniser** l'offre régionale de formation de niveau universitaire par l'apprentissage,
- **promouvoir** et développer l'alternance de niveau universitaire,
- **améliorer** l'insertion professionnelle des jeunes.

Il repose sur des valeurs fortes :

- **favoriser** l'accès pour tous aux formations de l'enseignement supérieur en alternance : élévation sociale, diversité, handicap...
- **inscrire** l'alternance dans une démarche responsable à l'écoute de tous les acteurs,
- **valoriser** les parcours professionnels par la voie de l'alternance en synergie avec les entreprises et les organisations professionnelles.

Le CFA Epure Méditerranée développe et pilote l'offre régionale de formation universitaire en alternance.

Gestion des contrats, accompagnement juridique.

Le CFA est un centre de gestion administrative pour les formations en apprentissage à l'Université. L'équipe contrat d'apprentissage réceptionne et vérifie l'ensemble des contrats puis les transmet aux chambres consulaires. Elle accompagne et conseille les entreprises, les organisations de service public, les apprentis, et les responsables de formation. L'équipe contrat de professionnalisation prend en charge les contrats de A à Z en partenariat avec les responsables de formation.

Suivi et accompagnement des alternants.

Le CFA accompagne les formations dans le suivi des présences, des visites d'alternance, la réalisation du livret d'alternant. Il informe régulièrement des nouveautés concernant les aides pour les alternants : transport, logement, mobilité internationale, handicap...

Accompagnement des entreprises.

Le CFA est partenaire des entreprises. Tout recrutement d'un alternant fait l'objet d'une convention tripartite entre la formation, l'entreprise et le CFA. Il peut aider les chefs d'entreprises, DRH et tuteurs sur toutes les questions juridiques : contrat/ permis de travail, dérogations tardives, ruptures...

Financement des formations en alternance.

Le CFA gère le financement des formations en apprentissage et en professionnalisation

Notre

Master 2 Gouvernance environnementale et sociétale de l'entreprise

Formation sélective, **le Master 2 Droit des affaires - Parcours Gouvernance environnementale et sociétale de l'entreprise** a été créé pour former des juristes spécialisés susceptibles de répondre aux besoins spécifiques des entreprises, organisations et collectivités pour la prise en compte des contraintes environnementales, sociétales, de santé, et de sécurité dans leurs relations avec leurs partenaires économiques (clients, fournisseurs, sous-traitants), leurs salariés, les administrations et tous autres tiers.

L'objectif du parcours est de former des cadres de haut niveau, immédiatement opérationnels pour répondre aux besoins juridiques des entreprises, organisations et collectivités, tous secteurs d'activités confondus (santé, agro-alimentaire, chimie, biochimie, nucléaire, transports, informatique, énergie...), aussi bien dans la région, qu'en France et à l'étranger.

Outre les compétences juridiques, la formation intègre par ailleurs des outils du management et permet ainsi aux alternants d'avoir une compréhension globale et transversale de l'ensemble des besoins de l'entreprise dans les domaines de l'environnement, de la santé, et de la sécurité.

Elle forme par ailleurs à la gestion des conflits et à la communication, dans le but de prévenir les situations de crise par un dialogue (avec le public, les associations de protection de l'environnement, les syndicats...) en ayant recours aux modes de résolution amiable des différends (négociation, médiation).

Cet objectif répond à un besoin grandissant et durable des professionnels qui manifestent une véritable demande de former leurs futurs collaborateurs prioritairement en contrats d'apprentissage. La formation permet aux alternants de conseiller les entreprises quant aux exigences croissantes de

formation

nature légale et réglementaire, notamment le droit de l'environnement, les dispositions relatives à la transition énergétique, la sécurité alimentaire, la sécurité au travail ou encore le risque chimique. La spécialisation professionnelle acquise concernant une législation complexe et tentaculaire constitue pour eux la meilleure garantie d'un taux élevé d'employabilité, de rémunération et de rapidité dans la progression de leur carrière.

Formation innovante caractérisée par sa dimension éthique, le parcours a également pour objectif de proposer aux juristes de droit des affaires une spécialisation dans le domaine du développement durable et de la responsabilité sociétale de l'entreprise, intégrant les nouveaux modèles de gouvernance ainsi que les mécanismes de compliance qui permettent d'assurer le contrôle interne de la conformité réglementaire en droit des affaires, droit de l'environnement et de la sécurité. Cette formation apporte les outils indispensables à tout juriste d'entreprise soucieux de devenir acteur de l'entreprise durable. Les apprentis sont donc destinés à conseiller les entreprises, organisations et collectivités dans la mise en œuvre de démarches de responsabilité sociétale, fortement incitées par les organisations internationales (ONU, OCDE...), la commission européenne, le gouvernement français, mais également les organisations professionnelles, visant à l'intégration de préoccupations sociales, sociétales et environnementales à leurs activités, dans la mesure où ils sont formés sur les aspects fondamentaux de la RSE, sa valeur normative et les instruments juridiques de sa mise en œuvre. La formation ouvre également les étudiants à la dimension internationale des enjeux de ce mode de gouvernance.

SEMESTRE 1

UE 1 : MAÎTRISE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

- Droit international et européen de l'environnement
- Droit des contrats et environnement
 - Maîtrise de la technique contractuelle
 - Cession d'entreprise et risque environnemental
- Entreprise en difficulté et environnement
- Droit de la propriété intellectuelle et environnement
- Droit immobilier et environnement
- Economie circulaire

Master 2
Gouvernance
environnementale
et sociétale
de l'entreprise

UE 2 : PRÉVENTION ET MAÎTRISE DES POLLUTIONS ET NUISANCES INDUSTRIELLES

- Droit des installations classées pour la protection de l'environnement
- Régime juridique des déchets industriels
- Droit de la protection des sols
- Protection de la biodiversité et compensation écologique
- Droit de l'eau
 - Gestion et police de l'eau
 - Cadre juridique des services d'eau
 - Préservation de la qualité des eaux de baignade
- Droit de l'énergie
- Initiation aux sciences de l'environnement
 - Introduction à l'écologie
 - Risque sanitaire et toxicologie

UE 3 : PRÉVENTION ET MAÎTRISE DES RISQUES SOCIAUX

- Respect des droits sociaux fondamentaux
- Relations sociales dans l'entreprise
- Performance sociale et RSE
- Santé et Sécurité au travail
 - Droit de la sécurité au travail
 - Sécurité des ERP et accessibilité aux handicapés
 - Prévention du risque dans l'entreprise
 - Fiche de donnée sécurité

UE 4 : PRÉVENTION ET MAÎTRISE DES RISQUES SANITAIRES ET SÉCURITAIRES

- Sécurité et qualité des produits et des services et protection des consommateurs
- Droit des substances chimiques dangereuses
- Principes et exigences de la démarche qualité
 - Présentation générale de la démarche qualité et des principaux référentiels qualité (ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001)
 - Développement durable et management durable
 - Mise en œuvre d'un système de management intégré (SMI) à la Société du Canal de Provence

Son Contenu Pédagogique

UE 5 : PRÉVENTION ET RÉOLUTION DES CONFLITS

- Contentieux administratif et atteintes à l'environnement
- Contentieux civil et atteintes à l'environnement
- Droit pénal de l'environnement
- Défauts de conformité et de sécurité et risque pénal
- Processus amiables de résolution des conflits

SEMESTRE 2

UE 6 : LES ASPECTS FONDAMENTAUX DE LA RSE

- Origines et évolution de la RSE dans les systèmes juridiques internationaux et européens
- La valeur normative de la RSE
- RSE et droits de l'homme
- RSE et politiques territoriales
- Les modèles étrangers de gouvernance durable
- Compliance et lutte contre la corruption
- Finance durable
- Traitement des données personnelles (RGPD)

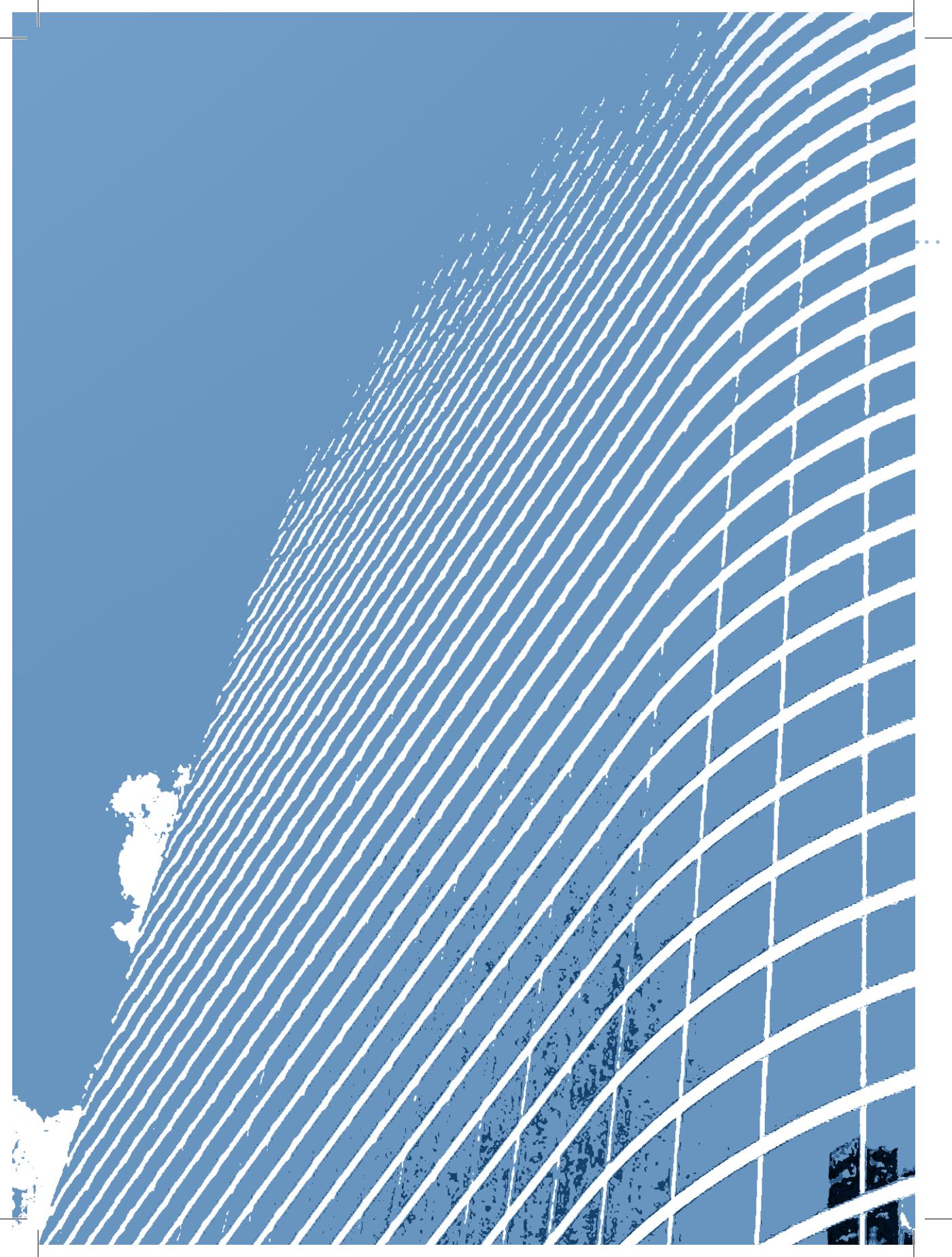
UE 7 : LES OUTILS D'ÉLABORATION ET DE CONDUITE D'UNE STRATÉGIE RSE

- Marchés publics et RSE
- Contract management
- Fiscalité et RSE
- Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie RSE
- Elaboration et mise en œuvre d'un plan de vigilance
- Elaboration de la déclaration de performance extra-financière
- Evaluation de la stratégie RSE

UE 8 : ALTERNANCE ET PROJETS TUTEURÉS

- Les étudiants qui ne sont pas en alternance devront réaliser un stage de 3 mois minimum en entreprise, cabinet d'avocat, cabinet conseil ou institution. L'alternance ou le stage donnent lieu à la rédaction d'un mémoire faisant la synthèse d'une question juridique.
- Travaux individuels et/ou collectifs

Notre
formation



COMPÉTENCES

L'apprenti maîtrise le droit européen et français de l'environnement et de la sécurité. Il est le garant pour l'entreprise du respect de la réglementation en matière d'installations classées, de rejets et nuisances de toute nature, de fiscalité environnementale de sécurité au travail, de gestion du risque chimique, de prévention des risques, de propriété intellectuelle.

L'apprenti maîtrise le droit des affaires. Il contribue à la rédaction des contrats pour lesquels les obligations environnementales ont une incidence (rédaction d'une clause de garantie de passif, par exemple), il réalise un audit de reprise en cas d'acquisition d'entreprise, il est capable de répondre aux appels d'offre, afin de veiller à une bonne communication de l'entreprise avec les tiers.

L'apprenti maîtrise les techniques du management environnemental, il élabore la charte environnementale de l'entreprise, il mène à son terme, pour l'entreprise, les démarches de certification ISO afin de mettre en œuvre la politique de développement durable de l'entreprise.

L'apprenti maîtrise le droit de la responsabilité civile, de l'assurance et le droit répressif de l'environnement et de la sécurité afin de prévenir et gérer les éventuels contentieux.

L'apprenti est formé à la gestion des conflits et à la communication. Il prévient les conflits par un dialogue avec le public et les associations de protection de l'environnement, en ayant recours aux modes de résolution amiable des différends (négociation, médiation).

L'apprenti a été initié aux aspects scientifiques et économiques de l'environnement ce qui lui permet d'avoir une vision globale des problématiques rencontrées.

MISSIONS CONFIEES

- L'apprenti conseille l'entreprise dans sa politique RSE et de développement durable.
- Il assure une veille réglementaire et juridique dans des domaines très variés (droit de la sécurité sociale, de l'environnement, de la sécurité alimentaire ou encore de la sécurité nucléaire).
- Il assure le contrôle interne de conformité réglementaire (Compliance) et réalise un audit de conformité en droit des affaires, droit de l'environnement et de la sécurité.
- Il élabore et suit l'instruction d'un dossier « Installations classées pour la protection de l'environnement » jusqu'à son approbation par l'autorité compétente.
- Il conseille l'entreprise et veille à la mise en œuvre et au respect des dispositifs internes de préventions des risques en matière de santé, sécurité, et environnement (rejets industriels, risques technologiques et chimiques etc.).
- Il met en place et assure le suivi d'un système de management de l'environnement de l'entreprise (ISO 14001) et d'un dispositif de management de la qualité des prestations et produits fournis par l'entreprise (ISO 9001).
- Il gère les relations avec les partenaires privés ou institutionnels de l'entreprise dans les domaines de l'environnement et de la sécurité, en ayant recours notamment aux modes amiables de résolution des différends (négociation, médiation).
- Il participe et conseille l'entreprise dans les procédures contentieuses opposant la société aux tiers.

SECTEURS D'ACTIVITÉS CONCERNÉS

La formation a été conçue pour permettre une intégration et une évolution professionnelle rapide en entreprise, cabinet d'avocat, cabinet d'audit, cabinet d'expert-comptable, bureau d'étude, au sein d'associations de protection de l'environnement, d'association de consommateurs ou d'une ONG environnementale..., quel que soit le secteur d'activité.

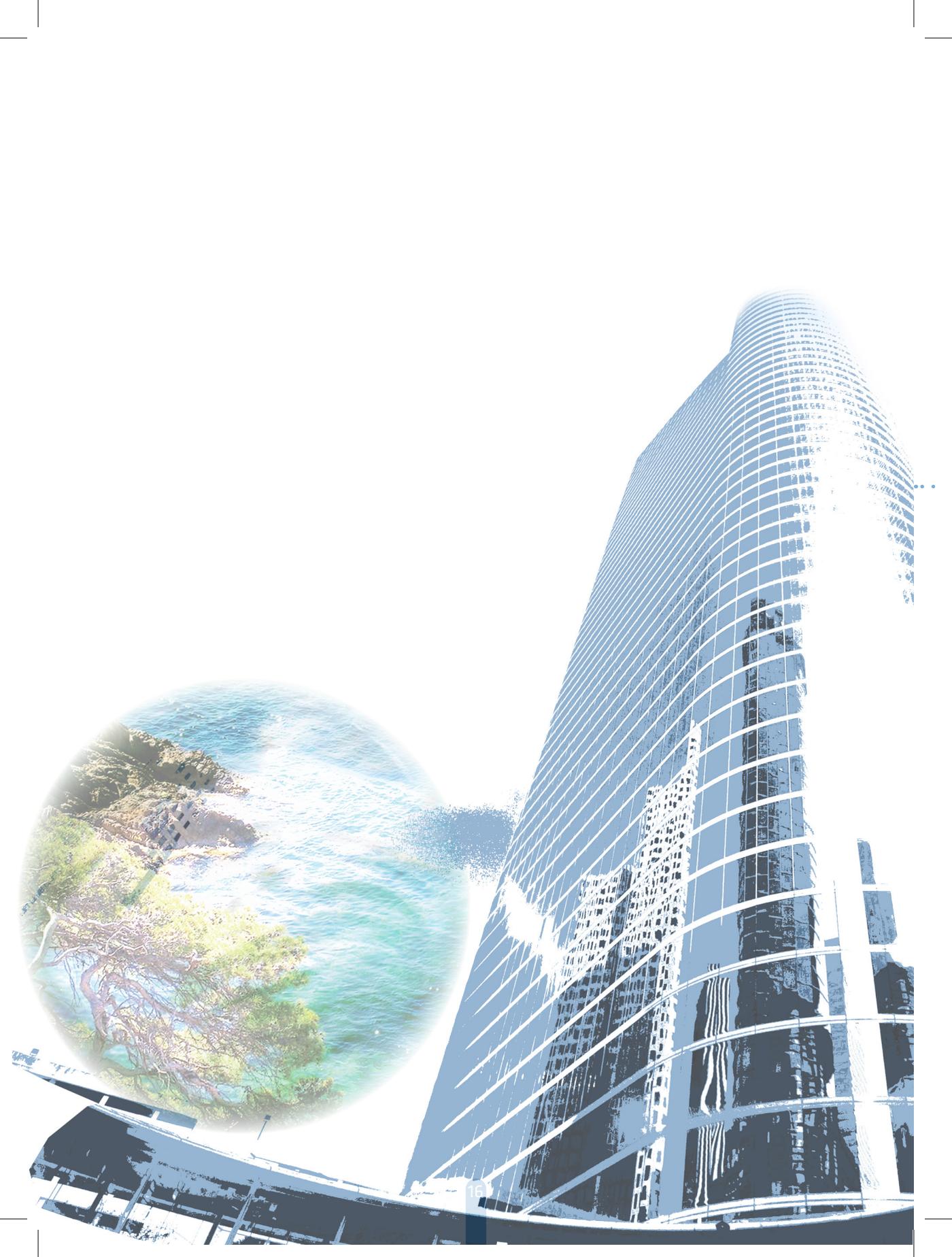
DÉBOUCHÉS

L'apprenti peut prétendre à occuper au sein d'une entreprise ou de toute institution les fonctions de :

- Juriste au sein d'une entreprise, collectivité, cabinet d'expert-comptable, bureau d'études, ONG ou avocat d'affaires spécialisé dans le conseil et le contentieux environnemental,
- Responsable juridique de la sécurité ou de la qualité dans l'entreprise,
- Avocat d'affaires spécialisé dans le conseil et le contentieux environnemental,
- Juriste des associations de défense de l'environnement ou des consommateurs,
- Veille réglementaire,
- Responsable RSE / DD,
- *Risk manager*,
- *Compliance officer*,
- Conseil en management environnemental,
- Auditeur risques (interne ou externe), auditeur qualité réglementaire (interne ou externe),
- Formation interne en entreprise concernant les réglementations intéressant l'environnement, la sécurité ou la qualité,
- Chef / chargé de projet,
- Consultant en risques environnementaux, sécurité et qualité,
- Lobbyiste concernant les réglementations intéressant l'environnement, la sécurité ou la qualité,
- Communication d'entreprise concernant les réglementations intéressant l'environnement, la sécurité ou la qualité,
- Communication de crise.

SERVICES CONCERNÉS AU SEIN DE L'ENTREPRISE

- Service juridique et contentieux
- Service QHSE / SSE
- Service Environnement
- Service Prévention Santé-Sécurité
- Service RSE/DD
- Service contrats / achats responsables
- Service Risques
- Service compliance
- Service « Contract Management »



conditions d'accès

La sélection

Les étudiants sont recrutés, après étude de leur dossier de candidature, par un entretien individuel permettant d'échanger sur les motivations du candidat, son appétence et sa culture au regard de la formation, ses prédispositions relationnelles pour le monde de l'entreprise, et son potentiel à investir les matières juridiques et environnantes. Les candidats devront être titulaires d'un Master 1 en Droit.

Calendrier

Le contrat d'un an débute le 1^{er} septembre, selon un rythme 2 sem.Entreprise/1 sem. Université.

Coût de la formation

La formation est financée par la taxe d'apprentissage des entreprises, fixée au coût conventionnel déclaré par le préfet.

Montant 2022 : 7931 €.

L'alternant est rémunéré à environ 80% du SMIC lorsqu'il a entre 21 et 29 ans.



Évalu

CHARTRE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

L'équipe de direction assure un suivi continu de l'adéquation du fonctionnement du Master 2 ESQ à ses objectifs de formation performante des participants.

- elle choisit ses formateurs universitaires et professionnels en fonction de leurs spécialités et de leurs fonctions en entreprise. Elle réalise une CV-thèque et un dossier administratif par enseignant.

- elle assure un suivi continu des participants : accueil général par une réunion de rentrée, suivi pédagogique personnalisé par deux réunions individuelles ou plus en cas de difficulté particulière, feuille d'émargement et relevé administratif mensuel de présence/absence, participation des étudiants à l'amélioration continue de la formation (remise de fiche de dysfonctionnement), envoi de documentation et de supports de cours de façon dématérialisée par courriel, d'une enquête de satisfaction des participants.

- elle réalise une enquête annuelle de satisfaction auprès des entreprises partenaires.

- dans une démarche d'amélioration continue, elle reçoit régulièrement les délégués étudiants, et organise un conseil de perfectionnement en fin de formation auquel participent les membres de l'équipe de direction, des représentants d'entreprises partenaires, les délégués étudiants.

L'objet de ce conseil est d'adapter le contenu de la formation aux besoins des entreprises afin de faciliter l'insertion professionnelle des apprentis.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ÉTUDIANTS

Les étudiants sont évalués selon différentes modalités

Contrôle continu

- Rapports de recherche
- Exposés – débats
- Projets tuteurés

Examens finaux

- Epreuves écrites
- Epreuves orales
- Mémoire et soutenance

INSTITUT DE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Faculté de droit et science politique
110 la Canebière - 13001 Marseille

Référent administratif : Nicolas Holzmann
Courriel : fdsp-idedd-secretariat@univ-amu.fr

Site : idedd-facdedroit.univ-amu.fr

Environnement Développement Nature Social Eco Durable Ecologie Responsable

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX :



Institut de Droit de l'Environnement
et de Développement Durable



@IDEDD_AMU



I.D.E.D.D Faculté de Droit d'Aix-Marseille (AMU)



FORMASUP
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR



C F A
É P U R E
M É D I T E R R A N É E

février 2022